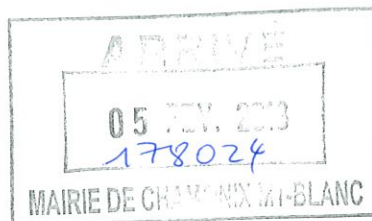




Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Haute-Savoie



Annecy, le 25 janvier 2018

**Nos Références :**

FL/CM/CMo/SDL/ML

**Vos Références :**

Dossier reçu le 02/01/2018

**Dossier suivi par :**

Séraphine DE LUCA ☎ 04 50 23 92 44

Muriel LAPERRIERE ☎ 04 50 23 92 33

**Monsieur Eric FOURNIER**

Maire

En mairie

101 place du Triangle de l'Amitié

BP 91

**74400 CHAMONIX MONT BLANC**

**Objet :** Modification n°8 du PLU

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de notre association à la modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, nous avons le plaisir de vous adresser notre avis sur le projet.

La modification concerne plusieurs points d'évolution du règlement et du plan graphique. Nous relevons particulièrement 2 mesures fortes :

- L'interdiction des commerces de + de 250 m<sup>2</sup> de surface de plancher notamment dans le périmètre du droit de préemption des fonds de commerces ; L'article 1 des zones UA (périmètre du DP commercial), UB, UC, UV et 1AUP est modifié. Le but étant de préserver et dynamiser le commerce de proximité en hyper-centre et à Argentière.
- L'interdiction de changement de destination des commerces existants sur les linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du CU (article 2 zone UA, UB, UV et 1AUP). Il s'agit ici de maintenir une continuité commerciale et d'éviter les mutations des commerces existants.

Compte tenu de ces éléments, nous émettons un avis favorable à votre projet.

Veillez croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-SAVOIE**

28 avenue de France - BP 2015 - 74011 ANNECY CEDEX

Tél. : 04 50 23 92 22 - Fax : 04 50 23 92 84 - contact@cma-74.fr

**www.cma-74.fr** - **@artisanat74**

SIRET : 187420013 00026 - APE 9411 Z

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004



Le Président,

**Franck LOPEZ**